



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS ANNÉE 2010-2011

Plan d'action gouvernemental pour
LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE (PSIS) 2010-2015

TITRE DE LA MESURE	Poursuivre et améliorer le programme Qualification de jeunes	N° DE LA MESURE	2.23
ORIENTATION DU PSIS	Valoriser le travail et favoriser l'autonomie des personnes		
MINISTÈRE OU ORGANISME RESPONSABLE	Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)		

DESCRIPTION DE LA MESURE
<input checked="" type="checkbox"/> Reconduction ou bonification d'une mesure du Plan d'action 2004-2010 <input type="checkbox"/> Nouvelle mesure (non inscrite dans le document du PSIS 2010-2015 lancé en juin 2010)
<p>Le programme Qualification des Jeunes (PQJ) vise, par une intervention intensive, à préparer le passage à la vie autonome des jeunes en centre jeunesse et à assurer leur qualification. La clientèle visée par le programme correspond aux jeunes de 16 ans qui ont vécu une période de placement, qui n'ont pas de projet de vie défini par rapport à leur avenir et qui présentent un pronostic plutôt sombre par rapport à la majorité. Le PQJ se distingue des services réguliers des centres jeunesse puisqu'il se poursuit au-delà de la majorité du jeune et qu'il est plus intensif (ratio de 10 jeunes par intervenant au lieu d'environ 16 jeunes par intervenant).</p>

ACTIVITÉS RÉALISÉES AU COURS DE LA PÉRIODE
<p>Depuis 2009-2010, le MSSS finance le PQJ, financé antérieurement par le Secrétariat à la jeunesse (SAJ), et rejoint 500 jeunes. Pour sa part, le SAJ, dans le cadre de sa Stratégie d'action 2009-2014 assume le développement du PQJ régulier afin de rejoindre annuellement un plus grand nombre de jeunes et la mise en place d'un PQJ enrichi d'une durée de deux ans. Ainsi, pour l'année 2010-2011, 12 centres jeunesse pourront augmenter le nombre de jeunes inscrits au PQJ régulier, alors que 10 centres jeunesse pourront admettre des jeunes au PQJ enrichi.</p>

COÛT DE LA MESURE
<p>2004-2005 : 609 061 \$ 2005-2006 : 360 107 \$ 2006-2007 : 1,2 M\$ du SAJ 2007-2008 : 2,1 M\$ du SAJ 2008-2009 : 3,75 M\$ du SAJ 2009-2010 : 3,75 M\$ du MSSS et 535 000 \$ provenant du SAJ 2010-2011 : 3,75 M\$ du MSSS et 1,15 M\$ du SAJ</p>

CLIENTÈLE REJOINTE
<p>2004-2005 : n. d. 2005-2006 : n. d. 2006-2007 : 160 2007-2008 : 280 2008-2009 : 500 2009-2010 : 500 2010-2011 : 630 PQJ régulier et 100 PQJ intensif¹</p> <p>1. Il s'agit d'une estimation.</p>

ÉTAPES À VENIR
<p>Poursuite du développement du PQJ régulier et du déploiement du PQJ enrichi afin que, d'ici 2013-2014, 320 nouveaux jeunes soient rejoints par le programme.</p>

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE
<p>Le PQJ a fait l'objet de présentation dans le cadre d'une réunion réunissant les sous-ministres des secteurs de l'emploi, de l'éducation et des services sociaux des provinces de l'Ontario et du Québec en juin 2011. Ce programme soulève un intérêt à l'extérieur du Québec.</p>

ADS
<input checked="" type="checkbox"/> Cette mesure est désignée ADS dans le PSIS <input type="checkbox"/> Cette mesure n'est pas désignée ADS